

NOUVELLE TECHNOLOGIE

« Comprendre ce que sera la téléphonie de demain »

La téléphonie sur IP (ToIP) est-elle vraiment une source d'économie ? Alors que les offres du marché arrivent à maturité, il est temps de faire le point sur les avantages de cette technologie au regard des Services Généraux. Saïd El Ketrani, directeur général d'Ilexia, un laboratoire indépendant d'équipement ToIP, animera un séminaire de formation sur le sujet.

Arseg Info : De quelle manière les Responsables des Services Généraux sont-ils concernés par la ToIP ?

Saïd El Ketrani : La ToIP est souvent présentée comme une source d'économie. C'est la vulgarisation qui en est faite avec les offres *triple play* pour le grand public (Freebox, Livebox, Neufbox). Or le retour sur investissement n'est pas si simple. Si l'on prend le cas d'une entreprise en multi-site, le retour sur investissement (ROI) sera immédiat, parce que le coût des communications intersite sera nul. D'ailleurs, des secteurs comme la banque ou l'assurance migrent de plus en plus vers la ToIP et réduisent leurs coûts jusqu'à 40 %. En revanche, dans le cas d'une entreprise mono-site, le ROI est nul et représente pour l'entreprise une charge importante. Aussi, la convergence des systèmes « voix et data » permet une plus grande souplesse et allège les charges de maintenance. À titre d'exemple, monsieur X déménage son bureau du premier étage au cinquième étage : plus besoin de refaire le câblage, il lui suffit de prendre son poste IP et de le brancher dans son nouveau bureau, il conservera son numéro et les mêmes fonctionnalités. Mais il faut plutôt situer le ROI sur le plan des avantages que procure la ToIP. Cette technologie maintient le même niveau de fonctionnalités que la téléphonie classique, tout en assurant des services innovants, tels que la mobilité (bureau virtuel), les services multimédias (couplage Internet et téléphonie, vidéoconférence, etc.), la simplification de la mise en œuvre des services. Autant de paramètres fonctionnels qui permettent à l'entreprise de mieux travailler et d'accélérer sa production.

A. I. : Les Services Généraux seront-ils amenés à gérer le poste de la téléphonie avec l'arrivée de la ToIP ?

S. K. : La ToIP résulte de la convergence de deux mondes, « voix et data », c'est-à-dire la téléphonie et l'informatique. Le plus souvent, lorsque les entreprises passent à la ToIP, les services informatiques prennent en charge le dossier de téléphonie d'entreprise et le service télécoms est dès lors rattaché au service informatique.



Les participants ne doivent pas s'attendre à un discours consensuel !

La complexité de mise en œuvre de cette technologie dans le système d'information de l'entreprise propulse donc le service informatique sur le devant de la scène. Car le choix du réseau, les différentes topologies et les architectures ToIP ou encore la mise en œuvre des postes sont des problématiques administrées par ce service. Les Services Généraux pourront toujours jouer un rôle important dans le choix et la négociation avec l'opérateur retenu. En cela, les DRSG conserveront leurs prérogatives décisionnelles sur le budget des communications. En effet, en dehors du choix technique de l'opérateur, ce sera aux Responsables des Services Généraux de négocier les prix de la minute de communication vers le local et le national, vers l'étranger et les mobiles.

A. I. : Quant au séminaire, que peut-il apporter aux Responsables des Services Généraux ?

S. K. : Ce séminaire de formation vise à leur donner une vision globale de la ToIP. Ils ne doivent pas s'attendre à un discours consensuel, dans lequel il est de bon ton de dire que la ToIP est forcément une source d'économie. Cela leur permettra aussi de comprendre ce que sera la téléphonie de demain, avec les avancées technologiques qu'elle implique, les fonctions à venir. Ils pourront enfin anticiper, pour leur entreprise, ce que seront les nouveaux systèmes de communication et la meilleure façon d'accroître la rentabilité du personnel. ■

Programme de la formation sur la ToIP

JEUDI 5 OCTOBRE*

De 10h à 12h : la conférence

Avec Saïd El Ketrani.

Comment intégrer une solution de ToIP dans l'entreprise ?

Quelle optimisation des coûts avec le passage à l'IP ?

Où se situe le retour sur investissement ?

Les étapes d'intégration d'une solution de ToIP dans le système d'information :

- ▶ audit du réseau de téléphonie et du réseau de données de l'entreprise.
- ▶ les différentes topologies et architectures ToIP.
- ▶ fonctions systèmes.
- ▶ les nouvelles fonctionnalités que permet la ToIP.

De 14h à 15h30 : la table ronde

Animée par Olivier Coredo, rédacteur en chef de *Réseaux et Télécoms*, en présence de Saïd El Ketrani, avec la

participation de constructeurs, d'opérateurs et d'intégrateurs.

* Séminaire gratuit sur inscription préalable.